

Bruxelles, 4 mai 2016

une conférence organisée par  
l'association internationale  
Ruralité-environnement-développement (RED)  
et la Commission NAT du Comité européen des régions



## Un Agenda rural européen pour renforcer l'U.E. et concrétiser Cork 2.0.

**Une cohérence et une efficacité renforcées des politiques et des moyens européens à destination des territoires ruraux après 2020 grâce à l'adoption d'un Agenda rural européen : telle est la conclusion forte de la conférence organisée par la Commission des ressources naturelles (NAT) du Comité européen des Régions et l'association internationale Ruralité-Environnement-Développement (R.E.D.), ce 4 mai 2017 à Bruxelles.**

La déclaration de Cork 2.0. adoptée en septembre 2016 synthétise les principales attentes des acteurs de terrain et propose des pistes de réflexion. Comment y répondre en termes d'engagement politique sur les enjeux et les objectifs soulevés ? Les participants au séminaire ont clairement exprimé le vœu que la Commission européenne adopte une approche politique réellement transversale et ambitieuse, formulée dans un Agenda rural européen. Son adoption, dans une complémentarité attendue avec l'Agenda Urbain, serait un garant fort de la mobilisation nécessaire de tous les territoires pour rencontrer les objectifs de l'U.E. Cet Agenda fournirait une référence stratégique, actuellement absente, qui permettrait de valoriser, en les conjuguant, les efforts menés par l'Union Européenne dans toutes ses politiques, de la PAC aux politiques de développement régional, sociales ou environnementales..., en faveur des territoires ruraux.

Animée par **Patrice COLLIGNON**, directeur de R.E.D., la réunion a été ouverte par **Guillaume CROS**, vice-président du Conseil régional d'Occitanie et rapporteur du Comité européen des Régions sur la future PAC post 2020 qui a présenté ses propositions pour la future politique de développement rural : « *Le développement des territoires ruraux européens ne pourra se faire sans des exploitations agricoles prospères et durables, à taille humaine, pour lesquelles un changement profond de politique agricole européenne est nécessaire en matière de marchés, de prix agricoles, et de durabilité. Pour contrebalancer la concentration actuelle des productions agricoles engendrant de fortes disparités régionales et pour lutter contre l'exode rural, les fonds de l'actuel deuxième pilier de la PAC doivent être renforcés, de même que le soutien financier global de l'UE au développement rural, qui s'est réduit de manière significative par rapport à la période de programmation précédente. L'adoption d'un agenda rural permettrait à toutes les politiques européennes et plus particulièrement les politiques structurelles de contribuer prioritairement au développement des zones rurales.* ».

Avec l'ambition de la **reconnaissance des territoires ruraux en espaces d'enjeu pour l'UE**, **Gérard PELTRE**, président de R.E.D., a illustré comment l'adoption d'un tel Agenda rural européen apporterait **une réponse au déséquilibre rural-urbain et un renforcement de la coopération rurale-agricole** : « *Une grande ambition formulée dans un Agenda rural européen en faveur du développement durable intégré de la diversité des territoires ruraux mettrait en valeur leurs potentialités pour relever les défis Européens du présent et de l'avenir, pour atteindre l'objectif de cohésion territoriale et stimuler les initiatives des acteurs des territoires... ».*

Des intervenants finlandais et canadien ont apporté leur expérience sur la mise en œuvre d'un « rural proofing », le « test rural », tel que proposé dans la Déclaration de Cork. Ils ont clairement évoqué les atouts de ce modèle pour les territoires ruraux tout en pointant également les limites de l'outil. Deux expériences concrètes ont ensuite été présentées par des représentants allemands et français sur les interrelations positives entre pôles ruraux et urbains, une condition de performance et de cohésion territoriale, l'un des objectifs majeurs de l'U.E. Le débat qui a suivi ces interventions a

mis en évidence qu'un *rural proofing*, pour être efficace, doit pouvoir s'appuyer sur des orientations politiques clairement exprimées : l'Agenda rural européen est ainsi apparu comme une référence opérationnelle nécessaire pour mener à bien les évaluations propres au *rural proofing*.

En seconde partie de la journée, un débat associant tous les piliers institutionnels européens a abordé la transition de l'actuelle politique de développement rural du 2<sup>ème</sup> pilier de la PAC vers une politique modernisée pour les territoires ruraux.

**Mihael DUMITRU**, Directeur Général adjoint à la DG Agriculture, a lancé un appel à unir les forces et les moyens européens pour un développement rural multipartenaires : « *Les contributions des territoires ruraux aux objectifs de la Stratégie Europe 2020 et des Objectifs de Développement durable sont considérables mais mal reconnues. J'ai bien entendu qu'il y a deux enjeux pour la future PAC : le soutien à l'agriculture mais aussi aux territoires ruraux.* ».

**Czeslaw SIEKIERSKI** (EPP/PL), président de la Commission "Agriculture et développement rural" du Parlement européen : « *La nouvelle politique agricole commune doit s'appuyer sur la déclaration de Cork.* ».

**Sofia BJÖRNSSON**, rapporteur de l'Avis du Comité économique et social européen « De la Déclaration de Cork 2.0 aux actions concrètes », CESE « *La déclaration de Cork doit donner les bases d'un cadre commun pour tous les fonds structurels européens.* ».

**Mathieu FICHTER**, en charge du développement rural, au sein du Cabinet de M<sup>me</sup> la Commissaire européenne C. CRETŪ : « *Les fractures territoriales s'aggravent avec des risques de régression pour certains territoires. L'approche territoriale doit être au centre des futures politiques européennes.* ».

Toutes les interventions convergent vers le constat, plus ou moins appuyé, d'un déficit d'engagement politique et financier pour la reconnaissance des territoires ruraux, alors même que ces territoires sont une solution pour ré-enchanter le projet européen. De nombreuses voix, dont celles de l'Intergroupe parlementaire RUMRA et de nombreuses autorités nationales et régionales, se sont déjà élevées en faveur de l'appel lancé en 2015 par le Mouvement Européen de la Ruralité pour un Agenda rural européen au cœur de la politique de l'UE après 2020. Les nombreux participants ont aussi montré leur intérêt pour cette proposition d'Agenda rural européen et exprimé leur soutien à cette initiative visant une intégration de la dimension rurale dans toutes les politiques européennes.

---

une conférence organisée par  
l'association internationale  
Ruralité-environnement-développement (RED)  
et la Commission NAT du Comité européen des régions

